

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 29

Artikel: Les eaux
Autor: Braime, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189341>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. --
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Les eaux.

Chaque année, au commencement de l'été, nombre de personnes éprouvent un vague malaise. Elles le disent du moins. Pour guérir ce joli petit mal, on a recours à certains médecins qui s'annoncent comme médecins des eaux. Ce n'est pas une faculté à part ; tout docteur peut se faire, à l'occasion, médecin des eaux, pour être agréable à sa clientèle. Il suffit pour cela d'être un homme du monde ou un homme d'esprit, et de savoir ordonner aux gens ce qu'ils désirent.

Madame a envie d'aller à Aix ? On la consulte pour une maladie qui justifie ce choix. Préfère-t-elle Baden ? Il n'est pas difficile de lui trouver quelque bobo approprié à la circonstance, et ainsi de suite.

Si les personnes qui vont aux eaux avaient réellement tous les maux qu'on leur prête, les bains les plus à la mode, les plus enchanteurs, ne seraient que de véritables hôpitaux offrant un spectacle navrant des infirmités humaines.

La conviction que l'on a généralement qu'il n'y a aux eaux que des gens bien portants, sert à merveille les vrais malades. La coquetterie féminine y trouve son compte. On sauve les apparences, en inventant, à côté de maladies réelles, des maux de fantaisie, très bien portés dans le monde et qui deviennent quelquefois à la mode. Les vapeurs ne datent que du siècle dernier ; elles ont fait place aux migraines, qui, elles-mêmes menacent d'être détrônées par une maladie nouvelle connue sous le nom d'anémie du cœur.

Les remèdes comme les eaux ont leur vogue, et Corvisart disait en plaisantant : « Il faut se hâter de profiter du remède pendant qu'il guérit. » Ce mot spirituel est surtout applicable aux eaux minérales et thermales.

Pour qu'une source minérale ou thermale soit à la mode, il ne faut pas qu'elle se trouve dans le voisinage de la ville qu'on habite. La première qualité d'une eau qui se respecte, c'est de couler dans un lieu solitaire, dans un vallon des Vosges, ou dans une gorge des Alpes. Plus le remède est éloigné, plus on y a foi.

Pour échapper à la responsabilité immédiate de la cure, ceux qui recommandent les eaux ont imaginé l'axiome thérapeutique suivant : « L'effet des eaux ne se fait pas sentir pendant le traitement, mais plusieurs mois après et principalement pendant

l'hiver. » De cette manière, ils bénéficient des cas de guérison que la nature, ce grand médecin, peut amener fortuitement pendant l'espace de quelques mois.

(Baigneurs et buveurs d'eau, par Ch. Braime.)

Le colonel Ramollot passe l'inspection des barbes de son régiment. Il paraît satisfait.

Mille cartouches ! suis content !... v's avez laissé pousser vos barbes, s'lon l'ord'nance du m'nist. B'langer s'ra content d'r'giment... (Il va et vient.) Mille cartouches ! qu'qu' j'vois là ? Qu'est qu'c'est c't homm' qui n'a pas sa barbe ? Sors des rangs un peu pour voir...

Le soldat, sortant des rangs. — Mon colonel !

Le colonel. — Qué qu' t'as fait de ta barbe... Pourquoi qu' t'as pas d' barbe ?

Le soldat. — Mon colonel...

Le colonel. — L'ordre est pour t' l' monde ! Plus d' blancs-becs dans l'armée... v' s'entendez...

R'ponds, pourquoi qu' t'as pas laissé pousser ta barbe ?

Le soldat. — Je la laisse pousser, mon colonel ; mais elle ne pousse pas.

Le colonel. — Tu t' fiches d' moi ? Mille cartouches !

Le soldat. — Non, mon colonel, tâtez voir... vous verrez... je n'ai que du duvet.

Le colonel. — Du d'vet... Comme les édredons... est-ce que tu m'prends pour un imbécile. Tu dis que t'as pas de barbe.

Le soldat. — Je le dis parce que ça est, mon colonel.

Le colonel. — T'es donc pas un homme ?

Le soldat. — Si, mon colonel, mais je suis glabre.

Le colonel. — Glabre ! quoi, glabre ? Qu'est-ce que tu veux dire avec ton glabre ? Tu t' fiches d' moi. J' sais qu'on s' fiche d' moi dans l' r'giment. Y a une consigne ou y en a pas ! La consigne, c'est d' porter un' barbe... Tu comprends ?

Le soldat. — Oui, mon colonel.

Le colonel. — Cap'ral, vous allez m' fourrer c't homme à la sall' d' p'lice, jusqu'à ce qu'il ait d' la barbe... J' veux que tous mes hommes aient d' la barbe, même ceux qui n'en ont pas, mille cartouches !

Le caporal. — Ça pourra être long, mon colonel.

Le colonel. — Répliqu'z pas, obtemp'r'z... L' m'inistre m'a dit pers'nell'ment... Il faut qu' tous les